

Cosne-Cours-sur-Loire, le 17 juin 2022

CONSEIL MUNICIPAL

Vous êtes invité(e) à assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu :

Jeudi 23 juin 2022 à 19 heures

SALLE DU PALAIS DE LOIRE
Rue du Général de Gaulle à Cosne-Cours-sur-Loire

ORDRE DU JOUR

I/ COMMANDE PUBLIQUE

I/II DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS

1. Examen des rapports annuels des délégataires.
2. Rapport d'activités de la Commission consultative des services publics locaux.

III DOMAINE ET PATRIMOINE

III/II/II/ AUTRES CESSIONS

3. Cession de la parcelle ZH 20 située lieudit Les Bois Robots.

III/V/I/ AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC

4. Demande d'avis préfectoral préalable à la décision de désaffectation et de déclassement du domaine public de l'école primaire de Cours.

IV/ FONCTION PUBLIQUE

IV/V/II AVANTAGES EN NATURE

5. Modification de la liste des emplois attributifs d'un logement de fonction.

VII/ FINANCES LOCALES – EXERCICE 2021

VII/I DECISIONS BUDGETAIRES

6. Exercice 2021 – Compte de Gestion : Budgets de la Ville, Eau, Assainissement et STIC.
7. Exercice 2021 – Compte Administratif : Budgets de la Ville, Eau, Assainissement et STIC.
8. Exercice 2021 – Affectation des résultats : Budgets de la Ville, Eau, Assainissement et STIC.
9. Apurement du compte 1069 du budget principal.
10. Exercice 2021 – Bilan des acquisitions et des cessions.
11. Exercice 2021 – Rapport sur la formation des élus.
12. Exercice 2021 – Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) : Compte-rendu d'emploi.

VII/ FINANCES LOCALES – EXERCICE 2022

VII/II AUTRES DOCUMENTS BUDGETAIRES

13. Exercice 2022 – Budget supplémentaire : Budgets de la Ville, Eau, Assainissement et STIC.

VII/V SUBVENTIONS

14. Exercice 2022 – Subventions aux associations de fonctionnement et d'équipement,
15. Fonds façade – attribution de subventions d'équipement.
16. Attribution d'aides en faveur du développement durable.

VII/X/II DIVERS

17. Règlement Budgétaire et Financier.
18. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01/01/2023.
19. Modalités de gestion des amortissements : adoption des durées d'amortissement, dérogation à la règle de calcul prorata temporis (option pour l'amortissement linéaire), fixation du seuil des biens de faible valeur.
20. Approbation du choix de régime des provisions semi-budgétaires pour risques et charges.
21. Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement.

IX/ AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE

22. Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Bourgogne-Franche-Comté.
23. Mise à jour du Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

24. Convention pour l'installation de la fibre optique de l'immeuble 2 rue du Général Binot.

QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES

INFORMATIONS DIVERSES

Daniel GILLONNIER
Maire de Cosne-Cours-sur-Loire

Modalités du déroulement du Conseil municipal

- En vertu de la loi Vigilance sanitaire du 10 novembre 2021 article 10 - V, Monsieur le Maire vous informe que la séance de ce Conseil municipal se tiendra sans public.
- La publicité de la réunion sera assurée par voie électronique, en direct, en suivant le lien : <https://www.facebook.com/ville.cosne>
- Conformément à l'article 4- IV de la loi précitée, le quorum est fixé au tiers de l'effectif. Chaque conseiller pourra disposer de deux pouvoirs.